



# DIPLÔME NATIONAL

## DAEU A et B

### DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES OPTION LITTÉRAIRE A OU OPTION SCIENTIFIQUE B

Vous n'avez pas le Baccalauréat, mais vous avez besoin d'un diplôme de niveau 4 afin de poursuivre des études (dans les filières littéraires, juridiques ou de gestion), d'accéder à différents concours tels que les concours administratifs ou d'accéder à un emploi plus qualifié, le DAEU vous apporte la solution.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Le DAEU s'adresse aux personnes ayant interrompu depuis au moins deux ans leurs études initiales et satisfaisant aux conditions suivantes :

- > Avoir 20 ans révolus.
- > Si vous avez entre 20 et 24 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année de passage de l'examen, vous devez justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle salariée à temps plein ou à temps partiel ayant donné lieu à une cotisation à la Sécurité Sociale.
- > Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle : toute période consacrée à l'éducation d'un enfant, l'inscription à France Travail, en Mission Locale, la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification, l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984.
- > Si vous avez 24 ans et plus, aucune condition n'est imposée.
- > Les ressortissants étrangers doivent être en possession d'un titre de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen.
- > Sur dossier et entretien éventuel.
- > Aucune dérogation sauf RQTH et demande spécifique à faire par courrier.

## Une deuxième chance pour passer le BAC !

### Besoin d'informations ?



**04 94 14 25 20**  
**daeu@univ-tln.fr**

Retrouvez toutes nos formations :  
**<https://dfpa.univ-tln.fr>**

- > Formation éligible au CPF
- > Formation éligible au PASS SUD FORMATION pour 2026-2027 (hors Sonate)



## MODALITÉS

### Durée des études :

- > De début octobre à fin juin

### Lieu :

- > Campus de La Garde

### Renseignements :

- > [daeu@univ-tln.fr](mailto:daeu@univ-tln.fr)
- > T. 04 94 14 25 20
- > <https://dfpa.univ-tln.fr/formations/daeu/>



**FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
ET ALTERNANCE**

**UNIVERSITÉ DE TOULON**

## PLUSIEURS PARCOURS POSSIBLES POUR LE DAEU :

### DAEU PRO - 402 H : A LITTÉRAIRE ou B SCIENTIFIQUE

#### ► Enseignements :

- | Matières obligatoires en présentiel - 240h
- | Au choix - une matière en e-learning - 50h
- | Projet professionnel - 128h

#### ► Calendrier :

- | Cours : un jour à deux jours par semaine de 8h à 19h
- | Début des cours : 1<sup>er</sup> octobre / Fin des cours : fin juin
- | Examen final : mi-juin / Proclamation des résultats : début juillet

#### ► Évaluation

- | Contrôle continu dans chaque matière + Examen final
- | Réalisation d'un mémoire et d'un oral dans le cadre du module : «Projet professionnel»

### DAEU EN ALTERNANCE - 402 H : A LITTÉRAIRE ou B SCIENTIFIQUE

#### ► Enseignements :

- | Matières obligatoires en présentiel - 240h
- | Au choix - une matière en e-learning - 50h
- | Accompagnement et projet professionnel - 128h

#### ► Calendrier :

- | Cours : un jour par semaine de 8h à 19h  
+ 1/2 journée /mois (le mercredi après-midi)
- | Début des cours : 1<sup>er</sup> octobre / Fin des cours : fin juin
- | Examen final : mi-juin / Proclamation des résultats : début juillet

#### ► Évaluation

- | Contrôle continu dans chaque matière + Examen final
- | Réalisation d'un mémoire et d'un oral dans le cadre du module «Accompagnement et projet professionnel»

### DAEU - 240 H : A LITTÉRAIRE ou B SCIENTIFIQUE

#### ► Enseignements :

- | Matières obligatoires en présentiel - 240h

#### ► Calendrier :

- | Cours : un jour à deux jours par semaine de 8h à 19h
- | Début des cours : 8/9 octobre / Fin des cours : fin juin
- | Examen final : mi-juin / Proclamation des résultats : début juillet

#### ► Évaluation

- | Contrôle continu dans chaque matière + Examen final

### DAEU SONATE (À DISTANCE) : A LITTÉRAIRE ou B SCIENTIFIQUE

#### ► Enseignements :

- | 2 matières obligatoires
- | 1 matière de méthodologie
- | 2 matières optionnelles

#### ► Calendrier :

- | Durée : 8 mois
- | Deux sessions par an :
  - D'avril à décembre : candidature de février à mars
  - De novembre à juin : candidature d'avril à septembre

#### ► Évaluation

- | Examen en présentiel à l'Université de Toulon – Campus de La Garde

#### SECRETARIAT PÉDAGOGIQUE : ALEXIA NAVARRO

Campus de La Garde • Bât. V1 • Bureau 10 • T. 04 94 14 25 20 • Email : [daeu@univ-tln.fr](mailto:daeu@univ-tln.fr)

DFPA - CS 60584 - 83041 TOULON CEDEX 9 - [dfpa@univ-tln.fr](mailto:dfpa@univ-tln.fr)

N° déclaration d'activité : 93 83 P00 26 83 délivré par le Préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur - Siret : 198 307 662 00017

## CANDIDATURE

- › Candidature de mai à août sur [eCandidat](#) ←
- › La candidature doit être complétée par votre [choix pédagogique](#) ←
- \* L'autorisation d'inscription est délivrée par une commission d'accès au diplôme après examen du dossier.

## ADMISSION À L'EXAMEN DU DAEU

- › Moyenne générale de 10/20 exigée.

## ETALEMENT DES ÉPREUVES

- › Les 4 épreuves de l'examen final peuvent être présentées soit lors de la même session soit au cours de sessions successives (4 au maximum).

## EFFECTIF

- › Spécifique à chaque diplôme.
- › La DFPA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

## HANDICAP

- › Toutes les informations sur le handicap à l'université de Toulon : [www.univ-tln.fr/-Handicap-.html](http://www.univ-tln.fr/-Handicap-.html)

## COÛT PÉDAGOGIQUE\*\*

### DAEU en alternance :

- › Si vous êtes **recruté en contrat de professionnalisation**, vous n'avez aucun frais à régler.
- › Si vous êtes **recruté en en contrat d'apprentissage**, vous devrez vous acquitter uniquement de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) et fournir l'attestation lors de votre inscription à l'université. Pour l'année 2026-2027, le montant est de 105,00€
- › Coût de la formation pour l'employeur : **6 231 € par an**

### DAEU PRO :

- › Financement personnel ou CPF : **1507,50 € par an**
- › Prise en charge par un organisme financeur ou par l'employeur : **6 231 € par an**

### DAEU en présentiel :

- › Financement personnel ou CPF : **900 € / an**
- › Prise en charge par un organisme financeur ou par l'employeur : **3 720 € par an**

### DAEU Sonate à distance :

- › Financement personnel ou CPF : **1 270 € / an**
- › Prise en charge par un organisme financeur ou par l'employeur : **15,50 € / heure**

### Droits universitaires :

- › En sus du coût pédagogique : **178 € \***

\* Droits pour l'année 2025-2026 sensiblement modifiés pour l'année 2026-2027.

L'Université de Toulon sur les réseaux sociaux

